



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro spécial, Avril 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

1. **La contribution de la communauté guinéenne au développement de l'islam en Côte d'Ivoire**
Alla Ange Yao DIFFI & Reine Denou Samy OULAI 1-15
2. **L'islam dans l'espace pongala en Côte d'Ivoire : de Sékou Ba Kourouma à Sékou Diané**
Tininnon COULIBALY 16-33
3. **Les "néo-villageois" et la bureaucratisation de la chefferie chez les Bété de Gagnoa 2000-2017**
Djokouri Loroux Serge Pacome Junior 34-47
4. **Les défis de l'instauration du système colonial en Côte d'Ivoire : le cas de la consommation d'alcool (1893-1920)**
Konan Jean-Marc YOBOUET..... 48-62
5. **La création du village de liberté de Bouake en 1898 et l'intégration des affranchis**
Awa SOROGO 63-78
6. **Le Gbralé en pays koulango à l'épreuve du modernisme**
Koffi Alain KOUASSI..... 79-96
7. **L'offre de soins confessionnelle en Côte d'Ivoire d'hier à aujourd'hui**
Nonama Rockya BAKAYOKO & Mamadou BAMBA..... 97-114
8. **Kadjo Amangoua et la conquête coloniale française**
Bosson Dominique-Claver KADJO..... 115-126
9. **Les « forces nouvelles » face aux conflits éleveurs-paysans en pays sénoufo de la Côte d'Ivoire (2002 - 2011)**
Souleymane COULIBALY 127-141

Géographie

10. **Problématique d'accès à l'eau potable à Katiola (Centre-Nord de la Côte d'Ivoire)**
Adama COULIBALY, Guy Roger Yoboué KOFFI & Konan KOUASSI..... 142-157



La création du village de liberté de Bouake en 1898 et l'intégration des affranchis

Awa SOROGO

Docteur en Histoire Contemporaine,

Côte d'Ivoire,

Email : nawasorogo2@gmail.com

Résumé

Cet article s'intéresse à l'insertion des anciens esclaves pendant la période coloniale en Côte d'Ivoire. À partir des travaux d'archives et des enquêtes de terrain, il aborde un épisode de l'histoire précoloniale du pays, qui marqua les populations du Nord et du centre de façon indélébile. En effet, la présence de Samory Touré en Côte d'Ivoire a engendré un commerce de captifs dans le Baoulé de 1894 à 1898. Cette activité transforma certains captifs de guerre en esclaves par achat sur le marché de captifs de Kotia Koffikro. La présence des colonisateurs dans le pays baoulé au cours des événements, donna un dénouement nouveau à cette vie de captivité à travers la création d'un village de Liberté à Bouaké dénommé Djamourou par la population. Ainsi, ces affranchis, une fois installés au village de Liberté, mettent en place un système pour réorganiser leur vie. Il s'articule autour de la reconstruction d'une nouvelle identité, la prise en charge de la gestion politique et économique de leur village et surtout l'établissement des nouveaux rapports sociaux entre les affranchis eux-mêmes et les communautés extérieures.

Mots clés : Intégration - Affranchis - Village de Liberté - Bouaké.

The creation of the Bouake freedom village in 1898 and the integration of freedmen

Abstract

This article looks at the integration of former slaves during the colonial period in Côte d'Ivoire. Based on archival work and field surveys, it looks at an episode in the country's pre-colonial history that left an indelible mark on the populations of the north and centre. Samory Touré's presence in Côte d'Ivoire gave rise to a captive trade in the Baoulé region between 1894 and 1898. This activity transformed certain war captives into slaves by purchase on the Kotia Koffikro captive market. The presence of the colonisers in the Baoulé country during these events gave a new ending to this life of captivity through the creation of a village of Freedom in Bouaké, called Djamourou by the population. Once the freedmen had settled in the village of Liberté, they set up a system to reorganise their lives. This involved rebuilding a new identity, taking charge of the political and economic management of their village and, above all, establishing new social relationships between the freedmen themselves and outside communities.

Key words: Integration - Freedmen - Freedom village - Bouaké.

Introduction

Poursuivi par les colonisateurs français, Samory Touré arrive en Côte d'Ivoire et s'installe à Dabakala. De là, il décide d'établir un vaste réseau de commerce, dont l'un des produits commerciaux fut les captifs. En effet, de sa base de Dabakala, il ratisse presque toutes les localités des Djimini¹ (D. Coulibaly, 2019 :14) et des Tagbana² (T. Touré, 2014 :15). Suite à ces razzias, il livre ses captifs aux *Faafoué*³, sur le marché d'esclaves de Kotia Koffikro⁴, avec la collaboration des chefs du Baoulé-Nord⁵. En complicité avec ces dignitaires du Baoulé-Nord, Samory échangeait ses captifs contre des vivres, des armes et des munitions. Ce commerce se déroula de 1894 jusqu'à sa capture le 29 Septembre 1898 par le commandant Gouraud accompagné de son armée (A. Bohem et al, 1987 : 152). Cette arrestation entraîne le déclin de ce trafic. Par ailleurs, au cours de la même année, le capitaine Benoit l'un des administrateurs coloniaux de Bouaké, procède à la libération des captifs de guerre non achetés présents sur le marché et ordonne aux maîtres de libérer leurs esclaves qui deviennent ainsi des affranchis. Dans ce contexte, l'expression « affranchi » qui « se disait de l'esclave qui recevait de son maître la liberté »⁶ regroupe plutôt les captifs de guerre de Samory et les esclaves libérés par les colonisateurs français avec ou sans le consentement du maître. Suite à leur libération, les affranchis sont conduits au poste militaire de Bouaké. Après quoi, sous ordre du capitaine, fut construit non loin du poste, un village du nom de « Liberté » pour ces anciens esclaves et captifs libérés. Au fil du temps, le village de « Liberté », destiné aux anciens esclaves et captifs recueillis par les administrateurs coloniaux, perdit son nom au profit de l'appellation *Djamourou*⁷. L'attribution de ce nom qui rappelle, par moment, le passé de ces personnes libérées de l'esclavage et de la captivité, n'a pas ébranlé pour autant leur volonté de se reconstruire une nouvelle identité après l'opprobre subit par les exactions du conquérant manding. Cependant, comment à partir du village de « Liberté » ces anciens esclaves et captifs

¹ Les Djimini sont un groupe ethnique situé dans le centre Nord de la Côte d'Ivoire. Ils sont délimités au Nord par les Dioula de Kong, au Sud par le peuple djamala, à l'Est par le peuple Koulango et enfin à l'Ouest par le peuple Tagbana. D. COULIBALY (2019, p14)

² Les Tagbana : peuple de la Côte d'Ivoire situé entre le département de Ferkessédougou au Nord et celui de Bouaké au Sud, à l'Est le département de Dabakala, et à l'Ouest les départements de Mankono et Korhogo. T. TOURE (2014, p15)

³ Les Faafoué sont un sous-groupe baoulé issu du grand groupe Assabou. Ils sont repartis également en quatre sous-groupe à savoir : les Fali, les Kpèpklessou, les Gossan et les Ndranouan.

⁴ Kotia Koffikro appelé dans le langage populaire « Koutchakro », est un village peuplé de Baoulé Fali, situé après l'abattoir de Bouaké sur la voie bitumée allant à Katiola. C'est ce village qui a abrité le marché d'esclaves où les sofas de Samory livraient leurs captifs.

⁵ L'on fait allusion Nanan Gbêkê chef de Gbêkêkro et à Mori Touré fondateur de Marabadiassa et à son frère cadet Souleymane Touré, qui fut son successeur après sa mort en 1893.

⁶ <https://www.Larousse.fr>.

⁷ *Djamourou* ou *Djombourou* désigne les affranchis en malinké.

parviennent-ils à se reconstruire une nouvelle vie ? Notre objectif est de montrer l'existence effective du village de Liberté de Bouaké en insistant sur l'insertion post-esclavagiste des affranchis dans la vie sociale ou communautaire de Bouaké. Cette contribution a nécessité le recours aux sources d'archives, aux données collectées des enquêtes de terrain menées à travers une méthode qualitative à Bouaké et des villages environnants (Kouassiblekro, Kotia Koffikro, Konankankro et Kouakro) entre 2016 et 2019, puis la consultation de certains ouvrages. Cette étude s'articule autour de trois axes fondamentaux. Le premier présente l'origine et la création du village de « Liberté » de Bouaké. Le deuxième axe montre la naissance de nouveaux rapports sociaux entre les affranchis eux-mêmes et l'extérieur et la dernière partie traitera de la nouvelle vie des affranchis sur le site Liberté.

1. Origine et création du village de « Liberté » de Bouaké

Les villages « Liberté » sont une initiative des Anglais et des Américains suivis des Français sur les territoires africains. En effet, les premières expériences des créations des villages de libérés commencent avec la création de Freetown en Sierra Léone par les Anglais et des villages de libérés au Liberia par les Américains. Freetown fut fondée en 1791 par la compagnie de Sierra Léone avec des Nègres loyaux de la nouvelle écosse qui avaient combattu dans les rangs anglais (Y. Sy, 2010 : 5). L'expérience des villages des personnes libérées du Liberia sera menée par l'American colonization society (A.C.S), avec plusieurs établissements fondés à Grand Bassa, Monrovia, Cap Palmas par différents États du Sud des U.S.A dans le but d'évacuer leur problème noir (Y. Sy, 2010 : 5) ; évacuer les anciens nègres provenant des U.S.A au Liberia et avoir des relais en Afrique à travers ces villages créés. Cependant, si l'objectif des Anglais et des Américains fut de se débarrasser de leurs anciens esclaves, en créant les villages de Libérés, qu'en est-il des Français ? L'expérience française de la création des villages de Liberté, selon J-S. Canale (1964 : 83), a commencé à la suite d'une tradition qui, à l'époque de la lutte contre les négriers, avait abouti à la création de quelques centres de peuplement côtiers, constitués d'esclaves libérés (ainsi Libreville au Gabon). Yaya Sy va dans le même sens, en donnant plus de détails sur cette tradition ayant favorisé la création des villages de Liberté : après avoir proclamé la suppression de la traite négrière, tous les navires en partance pour l'Amérique avec des captifs étaient saisis. C'est ainsi qu'à « l'arrivée des noirs saisis à bord de l'Elizia, navire négrier au fort d'Aumande, le génie fut chargé de construire pour eux, un village vaste, aéré et sur le point le plus favorable possible » (2010 : 6). La colonne et la station leur assurent les vivres nécessaires et en contrepartie les libérés fournissent du « travail volontaire ». Dès 1850, le gouverneur du Sénégal, Baudin, qualifie l'expérience de

concluant (Y.SY, 2010 : 6). Fort de cette expérience, de véritables villages de Liberté se mirent en place, dans presque toutes les colonies de l'A.O. F, surtout dans la période comprise entre 1885 et 1911. Les missions de création des villages de liberté étaient confiées aux congrégations chrétiennes (D. Bouche, 1968 : 199); les pères du Saint-Esprit, les pères blancs et les missionnaires de Lyon.

Soulignons que ces villages de « Liberté » ne bénéficièrent d'aucun statut juridique portant leur création, ni leur organisation et fonctionnement. Chaque administrateur colonial mit des systèmes en place pour l'administration de ces villages. Les travaux fournis par ces libérés étaient tellement importants, que les administrateurs coloniaux ont perpétué cette pratique. Cette fois-ci, il ne s'agissait pas d'accoster les navires négriers qui ne circulent plus d'ailleurs, mais de chercher la main d'œuvre servile, chose que les conquérants soudanais (Samory Touré, Tièba Traoré, Mamadou Lamine Dramé) avaient facilité la trouvaille. Alors, ce sont des captifs évadés, achetés et libérés qui constituent, sur place, les habitants des villages « Liberté ». Comme le signale J-S Canales (1964 : 83)

En réalité leur objet était de mettre à la disposition des postes, à côté des quels ils étaient établis, la main d'œuvre que corvées et réquisitions incessantes avaient fait fuir loin des routes et des établissements français. Réfugiés, déserteurs du camp adverse, prisonniers de guerre y étaient entassés à la disposition du commandant.

Pour faciliter la surveillance et le recrutement de cette nouvelle main-d'œuvre, les villages de Liberté sont construits près

des postes(...) le long des voies de ravitaillement et de pénétration du Soudan, ils fleuriront sur les pistes reliant les villages et les villes dans un triangle Bakel-Gao-Bouaké. Les villages de Liberté sont à la fois des gîtes d'étapes, des ponts d'appui militaro-administratifs, des réservoirs de main-d'œuvre gratuite et de tirailleurs, des « Nids » pour les services de renseignement (Y. Sy, 2010 : 9).

Au départ, la création des villages de Liberté en Afrique entrainait dans le cadre des œuvres humanitaires devant aboutir à la suppression de l'esclavage et à la sauvegarde de la vie des esclaves malmenés par les esclavagistes. Cependant, ce qui a été présenté aux Africains et au monde entier comme une œuvre humanitaire n'est autre qu'une stratégie mise en place par les colonisateurs pour avoir une main d'œuvre corvéable abondante à leur disposition.

Par ailleurs, pour pouvoir manipuler les esclaves autant que possible, certaines dispositions ont été prises. Le Comte de Mirabeau déclarait : « le nègre est nécessaire à la richesse de nos colonies. L'intérêt de nos colonies de la France exige que vous confirmiez l'esclavage. ». (L. Okou, 1994 : 96) À ces propos, s'ajoutent ceux de l'administrateur de Lahou au gouverneur

de la Côte d'Ivoire de 1902 à 1910 qui indiquait qu'il fallait actuellement se méfier des dangers très réels de la suppression de l'esclavage du point de vue économique et social (L. Okou, 1994 :96). On comprend, dès lors que, cette manigance était préparée d'avance pour faire croire aux esclaves que leur libération était un acte de bienveillance de leur part. En outre, la souffrance subie pas ces captifs du Nord fut tellement terrible qu'ils se sont engagés avec eux, ignorant le vrai sens de leur liberté, qui fut contredit, plus tard, par les travaux forcés et les mesures fiscales. C'est dans cette optique que 27 villages de Liberté furent créés dans les territoires français d'Afrique (D. Bouche, 1968 : 198). Ces villages sont repartis comme suit : un au Sénégal, dix au Soudan, deux en Guinée française, trois au Dahomey, trois au Gabon, deux au Congo, trois dans l'Oubangui et trois en Côte d'Ivoire. (D. Bouche, 1968 :198). Les villages « Liberté » en Côte d'Ivoire sont installés à Touba dans le Nord et les deux autres dans le Baoulé, notamment à Toumodi et Bouaké.

La victoire des colonisateurs sur Samory eut pour conséquence immédiat l'arrêt brusque du commerce de captifs. À cet effet, les captifs nouvellement ramenés des zones de conquêtes par les sofas, furent libérés et pris en charge par les colons. Ces nouvelles autorités ne se limitent pas à la seule libération des captifs sans maître, mais ils ordonnent et procèdent à la libération pure et simple des anciens esclaves vivant chez leur maître au grand mécontentement de ces investisseurs⁸. Face à cette situation ambiante, deux options s'offraient aux esclaves : rester dans la cour de leur maître ou suivre les colonisateurs « salvateurs ». Certains qui ont préféré rester chez leurs maîtres, sont généralement des anciens esclaves ayant déjà intégré une famille ; ou qui ont réussi à se construire une vie chez leur maître. À cela s'ajoute, le fait qu'ils ont assisté impuissamment à la destruction de leurs villages d'origine et à la dispersion des membres de leur famille. Par conséquent, ils n'ont plus l'idée de retour, ni le désir de se remémorer ce passé. En somme, l'insertion de certains esclaves dans leur famille d'accueil fut une telle réussite, qu'ils n'ont pas cédé aux offres de libération des colonisateurs, car se sentant déjà en sécurité. D'un autre côté, les nouveaux captifs présents sur le marché et ceux qui ont fui les massacres pour se trouver un refuge, ont accueilli les colonisateurs à bras ouverts et sont restés sous leur protection. Ces esclaves et les rescapés fugitifs des zones détruites par Samory se réunissent sous l'ordre du capitaine Benoît pour habiter l'espace qu'ils baptisent « Liberté » en 1899. Ces esclaves constitués de Tagbana et de Djimini furent les premiers habitants du village de « Liberté » de Bouaké. Les rapports coloniaux témoignent de l'existence de ce village : « Il n'existe ni à Béoumi ni à Bouaké de captifs (...) les captifs sont venus réclamer la protection

⁸ Il s'agit des maîtres ayant obtenu leurs captifs en échange de biens précieux (or, bétail et des vivres).



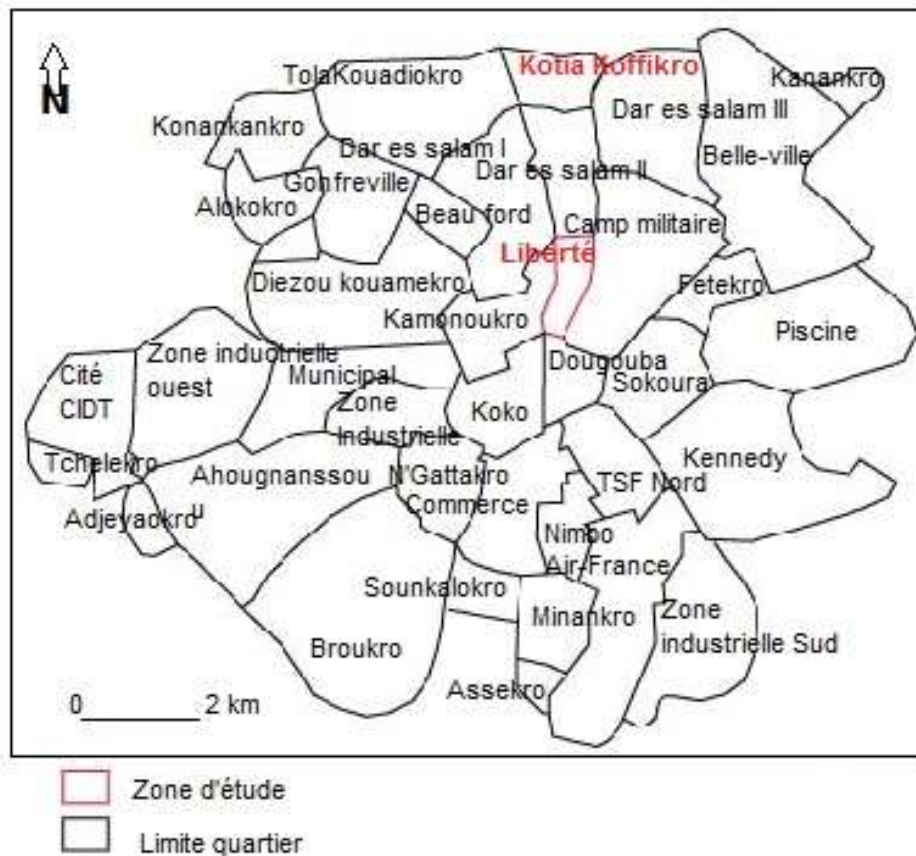
au poste dans les conditions ordinaires de mauvais traitements ; ils sont donc au village de Liberté, leur cas est analogue à tous les autres et doit être traités dans les mêmes conditions »⁹. Selon le recensement général de la population de Bouaké en 2014¹⁰, Liberté fait 62 km² 14427 habitants et 2771 ménages. Cependant, les informations concernant la superficie de Liberté dès sa création sont inexistantes. Alors, l'enquête sur terrain s'est avérée plus que nécessaire. Selon ces informations, Liberté fait partie des anciens quartiers de Bouaké. Auparavant, « Liberté » comprenait seulement le petit secteur qu'on appelle actuellement *Djamourou-liberté* et *Tagbana-carré*. Le secteur nommé *camp boireau* et les autres sous-quartiers en dehors de Liberté-djamourou et Tagbana carré n'existaient pas. Par ailleurs, il n'y avait pas de quartier, ni de village entre le village de Liberté et Kotia Koffikro, comme l'on le constate aujourd'hui. Les quartiers *Dar-Es-Salam*, *Maroc*, *Koko*, *Sokoura*, *commerce etc...* n'étaient pas encore créés. Tous ces endroits étaient la forêt¹¹. Les écrits de Idrissa Diabaté (2016 : 12) attestent les propos des enquêtés en ces termes : « C'est pendant cette période (1899) que des esclaves libérés ... fondèrent le quartier Liberté, deuxième quartier de Bouaké après Gbêkêkro ». Ainsi, concernant l'étendue de liberté ; il commençait de la pharmacie du marché de gros jusqu'à la rivière (*aboliba*) qui passe actuellement derrière la gare de Sama transport à Dar-Es-Salam. En face de Liberté se trouvait Kamounoukro, derrière Liberté il y'a le 3^{ème} bataillon du camp militaire de Bouaké.

⁹ (A.N.CI), 1EE34 (1/2), Cercle du baoulé circonscription Nord, Rapport de tournée, 1904, 1905.

¹⁰ MAIRIE DE BOUAKE, 2014, recensement général de Bouaké, en fichier numérique. Les informations concernant le village de Liberté de Bouaké fut une tâche difficile à cause de la crise militaro-politique de 2002 ayant emporté presque toute la documentation présente dans la ville de Bouaké. Néanmoins l'on a reçu de la part du responsable de la Direction des Services Administratif(DSA) deux documents imprimés sur Bouaké et un fichier numérique du recensement de 2014 sur Liberté.

¹¹ Siaka Coulibaly, 2016, entretien du 26 août à Liberté.

Carte N°1 : Carte de bouaké indiquant le village de liberté et de kotia koffikro



Source : P. JANIN, 2001

Conceptrice : SOROGO Awa

Les habitations du village de Liberté étaient construites en terre battue sous forme de case ronde avec de toitures couvertes de pailles. Le quartier Liberté, d'alors, était situé entre Kotia-Koffikro et le camp militaire. Il fut d'ailleurs l'un des premiers quartiers créés à Bouaké en 1898. Le quartier Liberté actuel est délimité à travers les quartiers de Bouaké au Nord par Dar-Es-Salam, à l'Ouest par Kamounoukro, à l'Est par le camp militaire et au Sud par Dougouba. À l'issue de nos investigations, il ressort que le village de Liberté, par le passé, était reparti en deux sous quartiers à savoir : *Tagbana carré* et *djamourou liberté*. *Tagbana carré* est habité majoritairement par les Tagbana et *djamourou liberté* par les Djimini. Le dépouillement des archives ¹²de Bouaké révèle que : Le quartier *Tagbana*, dont le chef était Nanbgo Coulibaly, un des premiers occupants du village de Liberté, le quartier djimini dont le chef s'appelait Kouassi Ouattara furent les deux responsables du village de Liberté. Avec l'installation de nouvelles personnes autres que les anciens esclaves et captifs dans le quartier de Liberté, d'autres sous quartiers ont fait leur apparition. Actuellement, en plus des deux anciens quartiers (*djamourou*

¹² MAIRIE DE BOUAKE, Bouaké, sa création et son développement, p13.

liberté et *Tagbana-carré*) il y a Djamourou *Kongo*, *Sodeni*, et le Camp *boireau*. Avec l'évolution du temps, le village de Liberté perd son nom d'origine au détriment de *Djamourou*. Le nom *liberté* fut attribué au village qui regroupe désormais les anciens captifs et les anciens esclaves pour signifier, qu'il n'existe plus de servitude qui pesait sur leur vie. Ils sont tous aussi libres comme leurs anciens maîtres ainsi que le reste de la population. Les archives de Bouaké attestent que : « en face du poste, sur l'autre rive du marigot *Aboliba* fut créé le village de Liberté destiné aux esclaves libérés¹³ ils sont à nouveau libres comme ils l'étaient auparavant ». Cependant, si le colonisateur a essayé de trouver un nom pour masquer la situation antérieure de ces victimes avec l'appellation de « *liberté* » telle ne fut pas le cas pour les hommes libres de naissance, surtout les Malinké qui ont préféré l'appellation *Djamourou* qu'à Liberté, qui décrit exactement selon eux la situation de ces nouveaux libres.

2. Naissance de nouveaux rapports sociaux entre les affranchis eux-mêmes et l'extérieur

L'appellation *Djamourou* du village des affranchis par les hommes libres montre déjà la nature de leurs relations. Selon Souleymane Coulibaly de Liberté, *Djamourou* est l'association de deux mots malinké dont « *dja* » qui signifie « âme, esprit, cœur, » et « *mourou* »¹⁴ qui veut dire « traumatisé, paniqué, perturbé ». Donc à travers ses définitions, *Djamourou* désigne une âme traumatisée ; une personne perturbée. En outre, pour Denise Bouche (1968 : 162) les villages de Liberté sont désignés dans la plus grande partie de la population ; par le nom *bambara* de *Diombouroubougou* qui signifie *quartier des Affranchis*. En outre, *Diombourou* signifie *affranchi* et *bougou* quartier, les deux mots associés donnent *Diombouroubougou*, quartier des affranchis, comme l'a si bien signifié Denise Bouche. D'un autre côté, Nangbor Coulibaly donne une autre explication en ces termes : « Tout le monde savait que nos parents étaient des esclaves lorsque les colonisateurs sont venus les placer dans cet endroit. Le capitaine avait dit que : « nous sommes maintenant libres et que, désormais, nous sommes chez nous à Liberté ». Mais, la population, environnante, indexait notre territoire sous « le nom de *djonbougou* ». ¹⁵ En outre, *djon* ou *dion* désigne l'esclave en malinké et *bougou* le quartier. Par conséquent « *djonbougou* » correspond au « *quartier des esclaves* ». Pour l'informateur, c'est ce mot *djonbougou* qui a subi une déformation pour devenir *djamourou*. Par ailleurs, les expressions : « *Djamourou* » ; personne traumatisée, « *Diombourou* » ; affranchi et « *Djonbougou* » ; quartier des esclaves, sont toutes aussi valables, les unes que les autres pour la dénomination du quartier

¹³ Dépouillement des archives de Bouaké, Op.cit., p2.

¹⁴ Souleymane Coulibaly, 2016, entretien du 26 août 2016 à Liberté.

¹⁵ Nangbor Coulibaly, 2016, entretien du 17 Août à Liberté.

regroupant les anciens esclaves. Cependant, tous les informateurs de Liberté et d'autres quartiers de Bouaké sont unanimes sur le fait que, c'est sous l'appellation de *Djamourou* que les habitants de Bouaké appellent le quartier Liberté. Ainsi, sans ignorer les autres appellations, il ressort de l'analyse de ces trois définitions que : l'appellation exacte qui définissait les habitants de ce quartier en malinké fut *Diombourou* ou *Djombourou* les affranchis pour avoir été des esclaves avant de bénéficier d'une condition libre. Alors, avec le temps cette appellation a subi une déformation au niveau local pour devenir Djamourou. Donc de Djombourou on se retrouve avec Djamourou comme appellation du quartier Liberté. Ainsi, *Djamourou* a fini par emporter sur Liberté ; le nom attribué par les colonisateurs. D'ailleurs, malgré la suprématie du nom *djamourou* dans le langage populaire, c'est le nom Liberté qui fut retenu au plan administratif.

Puisque même à la mairie c'est le nom du quartier Liberté qu'ils écrivent sur nos papiers. Nous sommes nés ici, et c'est le secteur qui commence après le petit marché jusqu'en bas de Tagbana carré que les gens appellent Liberté et pour l'indiquer, ils disent Djamourou liberté. L'ensemble du quartier est appelé Djamourou. C'est du n'importe quoi, Liberté est la même chose que Djamourou, mais les gens ne savent pas¹⁶.

En somme, l'attribution du nom *Djamourou* (déformation de *Djombourou* qui signifie affranchi) eu plus d'impact que Liberté dans la dénomination de l'espace qu'occupent les anciens esclaves. Le nom Liberté, qui a été attribué par le colonisateur eut plus de force sur le plan administratif que Djamourou imposé par les hommes libres. Comme observé sur la carte de la ville de Bouaké, le nom de *Djamourou* n'y figure pas mais plutôt celui de Liberté. Toutefois, l'attribution de ces noms n'a pas pu empêcher les anciens esclaves d'entamer une nouvelle vie post esclavagiste.

Ne peut être esclave, qu'un individu capturé et vendu hors de sa zone d'origine. Par conséquent, chez le maître, le captif est un être, sans identité, sans famille et ni lien de parenté avec quiconque dans le nouveau groupe qu'il intègre. Ainsi, le premier handicap qui touche l'esclave, est l'exclusion, qui se résout le plus souvent à travers l'insertion dans la famille du maître. Toutefois, avec leur libération, on observe une rupture de cette parenté de circonstance créée avec l'ancien maître. Du coup, l'affranchi n'est plus sous ordre de ce dernier, mais il traîne sur lui malgré tout, l'identité octroyée par celui-ci. Au départ l'insertion dans une nouvelle famille obéit à plusieurs étapes, dont le plus important ici est l'attribution d'une nouvelle identité. Qui consiste à l'adoption du nom patronymique du maître plus un prénom

¹⁶ Siaka Coulibaly, 2016, entretien du 26 Août à Liberté.

propre à la société. Selon Marie N'guessan Yao : « si le maître s'appelle AHWA, son esclave peut s'appeler AHWA Koffi si c'est un homme, AHWA Amlan¹⁷ lorsqu'il s'agit d'une femme ». Par ailleurs, Malgré, cette deuxième rupture de parenté due à la libération des esclaves par les colonisateurs, les affranchis parvinrent à se donner une nouvelle identité.

Pour les informateurs de Liberté, la première étape de cette nouvelle vie, fut de se regrouper peu importe le groupe ethnique. De ce regroupement, il en ressort deux communautés ethniques les Tagbana d'une part et les Djimini-Djamala d'autre part. À partir des deux groupes se mettent en place les idées pour la reconstruction d'une nouvelle identité, non basée sur une quelconque filiation ou lien de sang, mais sur un passé commun, qu'est l'esclavage. Alors, les Tagbana se choisissent un chef ainsi que les Djimini pour qu'ensemble, ils puissent se bâtir une nouvelle organisation à l'instar des autres communautés humaines. La nouvelle identité commence par l'appropriation de nouveaux noms de leur terroir originel comme il se perçoit avec le premier chef de Liberté Nangbor Coulibaly. Aussi, la plupart des captifs n'ayant pas encore été vendus gardaient leurs noms et prénoms puisqu'ils venaient fraîchement d'être capturés. Ceux ayant vécu avec les Baoulé avaient la possibilité de changer leurs noms, ce qui fit le cas généralement. Puisque les personnes enquêtées se reconnaissant être des descendants de ces affranchis dans le quartier Liberté, avaient la plupart du temps le patronyme commun Coulibaly qu'ils soient Djimini ou Tagbana. L'explication qui découle de ce fait, selon Coulibaly Souleymane est que ; le premier chef du village de Liberté s'appelait Nangbor Coulibaly, alors tout ceux qui vivaient avec lui ont adopté le nom Coulibaly. Qu'il soit Djimini ou Tagbana¹⁸. Par ailleurs, d'autres propos concernant le choix de ce nom n'ont pas été obtenus. Notons à cet effet que ; ce patronyme d'origine malinké est très répandu dans le Nord de la Côte d'Ivoire et est adopté par des groupes ethniques tels que : les Senoufo et les Malinké. Avec le brassage qu'il y'a au quartier Liberté, il est aujourd'hui difficile de repérer les descendants des affranchis à partir du nom uniquement. Malgré cela, tous n'avaient pas réussi à se débarrasser de leurs anciens noms comme ce fut le cas du chef djimini qui portait encore un nom hybride ; Kouassi Ouattara.

De plus, la répartition des affranchis en deux groupes ethniques au départ, avait un autre but ; celui de leur faciliter l'assimilation de la langue et des pratiques culturelles de leur origine. Cela permet d'abandonner la culture du maître dont ils se sont conformés pendant leur séjour esclavagiste. L'identité rétablie pour certains, ces affranchis ne manquaient pas d'établir des

¹⁷ Marie N'guessan Yao, 2019, entretien du 26 avril à mizron-Kouakro.

¹⁸ Souleymane Coulibaly, 2016, entretien du 26 août à Liberté.

relations de couple entre eux-mêmes. Ainsi, pour notre informateur¹⁹, dont la grand-mère fut parmi les affranchis, s'est mise en couple avec un autre djimini affranchi. C'était ainsi que se constituait la plupart des premiers couples des affranchis au village de Liberté. Chaque dirigeant de communauté ethnique s'assurait de la cohésion sociale de son groupe sans toutefois occulter le bien-être de l'ensemble des affranchis.

Par ailleurs, la consolidation des liens sociaux ne fut pas limitée aux affranchis seulement. Dorénavant, ils sont des hommes libres, ils apprirent à collaborer avec le monde extérieur.

Si les rapports entre affranchis ont été harmonieux, tel ne fut pas le cas avec les ex-maîtres, particulièrement les habitants de Kotia-Koffikro et Gbêkêkro. Établir une relation de bon voisinage avec les affranchis n'était pas une chose aisée pour les Baoulé ainsi que pour les affranchis eux-mêmes. Cela s'explique par le fait que dans l'entendement des Baoulé, ces derniers constituent et restent leurs esclaves malgré leur affranchissement. Les affranchis à leur tour, ne se voyaient pas redevables aux Baoulé mais plutôt « colons sauveurs ». À ce stade, naît une relation conflictuelle entre les affranchis et les Baoulé. À cet effet, Nanan Gbêkê, chef de *Kouassiblekro*, ne manquait pas de souligner que les affranchis faisant partie de l'armée coloniale du camp militaire faisaient la cour à certaines de leurs épouses, surtout d'origine captive, qui refusaient d'être parmi les nouveaux libres²⁰. Ce fut un acte inadmissible pour ces anciens maîtres. Les affranchis à leurs tours fustigeaient les Baoulé d'avoir participé à la destruction de leur vie, compte tenu de leur collaboration avec Samory Touré. Mais, avec les habitants de *Dougouba*, notamment les Dafing venus de Marabadiassa, l'image des affranchis était rehaussée au rang de tuteur, puisqu'ils ont été leurs hôtes, lors de leur premier séjour à Bouaké.

Enfin, hormis les Baoulé, les affranchis avaient une bonne relation à l'intérieur et à l'extérieur de leur groupe. Mais ces rapports avec les Baoulé, ont évolué positivement dans le temps, de sorte que les liens d'amitié et de plaisanterie sont nés entre certains jeunes baoulé de Kotia-Koffikro et tagbana de Liberté. Il ne faut, toutefois, pas omettre que certains affranchis sont retournés dans leur village d'origine après leur libération, comme ce fut le cas du premier chef djimini de Liberté Tchêgbê originaire de *Karpèlè*, un village djimini²¹. Ainsi, après avoir jeté

¹⁹ Souleymane Coulibaly, 2016, entretien du 26 août à Liberté

²⁰ Nanan Gbêkê, 2019, entretien du 6 avril à Kouassiblekro.

²¹ Souleymane Coulibaly, 2016, entretien du 26 Août à Liberté.

les premières bases d'une bonne cohabitation, les affranchis s'organisèrent pour la gestion de leur cité.

3. La nouvelle vie des affranchis sur le site Liberté

L'esclave est une personne qui n'est pas de condition libre et qui se trouve sous la dépendance absolue d'un maître dont elle est la propriété. De plus, le fait que l'esclave soit un être désocialisé par la captivité, puis acheté comme une marchandise, le prédispose à toutes sortes de tâches. Dans le Baoulé, il vivait généralement sous le même toit que le maître, n'ayant de répit que par la bonne foi de ce dernier. Les gains obtenus à l'issue de son dur labeur reviennent aux maîtres. L'esclave lui-même étant une propriété, il ne peut être propriétaire de quoi que ce soit, à moins que le maître ne le lui permette. Sa vie et sa progéniture appartiennent tous aux maîtres. Il n'était pas un décideur mais plutôt un exécuteur. Par conséquent, le choix des activités économiques et sociales relevait du domaine du maître. Au niveau politique, l'esclave à partir de la première génération, est interdit de prendre part à toute activité concernant la gestion politique du village. Le fait pour des esclaves de ne pas bénéficier de certaines fonctions dans la société à cause de leur condition servile constitue un handicap à leur épanouissement. C'est dans ce contexte qu'apparaît à priori l'importance de l'action humaniste des colonisateurs.

Après leur libération, ils s'organisent pour la prise en charge de leur vie, guidée pendant longtemps par leurs bourreaux ou leur maître. Cette prise en charge débute par une organisation interne entre les affranchis au niveau économique et politique. Désormais, il fallait mettre un système en place qui permet leur prise en charge ainsi que la gestion de leur nouvel habitat. C'est ainsi qu'à côté des travaux exigés par les colonisateurs, les habitants de Liberté entreprennent des travaux à leur propre compte. Ils s'adonnaient aux travaux champêtres autour du poste militaire créé en 1898, devenu le 3^{ème} bataillon militaire actuel de Bouaké. Ils pratiquaient l'élevage pour leur propre besoin. Mais, ils devaient en fournir lorsque les administrateurs coloniaux leur faisaient la demande. En plus, ces esclaves devenus des hommes libres contribuèrent au développement de Bouaké, puisqu'ils ont été avant tout la première main d'œuvre coloniale. Ils étaient employés pour la construction d'écoles, de routes, de portage et dans l'armée. Ils assuraient la gestion de la ville avec les colonisateurs, comme le souligne Souleymane Coulibaly de Liberté :

Lorsque des étrangers venaient à Bouaké, le capitaine Benoît nous appelait pour leur donner du terrain. Ce sont les Tagbana et nous qui labourions la terre pour les étrangers. Quand, les Dafing étaient venus de Marabadiassa en 1899,

c'est nous qui avons défrichés le terrain du quartier Dougouba pour eux, et le capitaine Benoît leur avait dit que nous sommes leurs tuteurs²².

En plus des habitants de Liberté, Tidjane Dramé, fils du premier chef de Dougouba, Lancina Dramé fait comprendre que le capitaine Benoît leur a attribué le terrain de Dougouba lorsqu'ils sont venus de Marabadiassa. Mais, ce sont les Tagbana de Liberté qui assurèrent l'entretien du terrain avant les constructions. Par la suite ils utilisèrent *apploplo*²³ pour délimiter le terrain de Dougouba²⁴. Ces Tagbana sont les habitants de Liberté, suivis des Djimini comme le décrit l'informateur précédant. Enfin, les chefs de Liberté recensaient les jeunes pour la formation militaire, la perception de l'impôt et d'autres corvées. Par ailleurs, c'est dans l'exécution de ces tâches que les habitants de Kotia Koffikro se plaignaient de leurs anciens esclaves. Pour ces habitants, à chaque fois que les administrateurs coloniaux exigeaient des mains d'œuvres, ces nouveaux libres ne manquaient pas de faire irruption dans leurs habitations. Comme le souligne N'Guessan Kouakou, porte-parole du chef dudit village, quand les administrateurs coloniaux leur disaient d'envoyer des travailleurs ils venaient directement à *Koutchakro*²⁵ pour les chercher²⁶. Les habitants de Liberté ont réussi à faire fonctionner leur village et sont parvenus à s'insérer dans le tissu socio-économique de Bouaké. En plus du volet économique, ces affranchis qui étaient écartés de toutes décisions de gouvernance s'érigent en acteurs politiques pour la cohabitation pacifique dans leur village. Les habitants de Liberté, en collaboration avec le colonisateur français, mirent en place un système politique basé sur la chefferie en place. En effet, ces habitants décident entre eux du choix de leur chef en accord avec l'administration coloniale. C'est ainsi que, selon certains informateurs de Liberté, ils choisirent :

Tchêgbê, un albinos djimini pour être notre chef au départ (...) il était très timide et peureux, donc les militaires nous emmerdaient. Ils venaient ramasser nos poulets et cabris sans que le chef ne réagisse. Alors les villageois se sont plaints chez le capitaine. Dans sa colère, le capitaine a dit au chef de se remuer un peu. Le lendemain matin, Tchêgbê a préféré s'enfuir avec ses bagages. Après, lui nous avons choisi, Coulibaly Nangbor, un Tagbana. Il était très charismatique, petit de taille, éloquent et surtout très riche²⁷.

Au vu de ce témoignage, il apparaît que l'incapacité de *Tchêgbê* à veiller sur son peuple, a entraîné sa fuite et son remplacement par un autre, mais cette fois-ci d'origine *tagbana*.

²² Souleymane Coulibaly, 2016, entretien du 26 Août à Liberté.

²³ Apploplo est l'appellation de *Jatropha* en Baoulé. Un genre de plantes régulièrement utilisé dans les villages pour la clôture des cours surtout des douches villageoises.

²⁴ Tidjane Dramé, 2016, entretien du 18 Août 2016 à Dar-Es-Salam.

²⁵ Kouchakro est le nom sous forme contracté de Kotia Koffikro.

²⁶ N'Guessan Kouakou, 2016, entretien du 28 août à Kotia Koffikro.

²⁷ Souleymane Coulibaly, 2016, entretien du 26 Août à Liberté.

Par ailleurs, il s'est avéré que la population de Bouaké interrogée ne retienne que Nangbor Coulibaly comme le premier chef de Liberté, sûrement pour son charisme. En outre, Les archives de Bouaké soutiennent que le quartier tagbana, dont le chef était Nangbor Coulibali est l'un des premiers occupant du village de Liberté²⁸. « C'est le secteur où il habitait qu'on appelle Tagbana Carré. Après sa mort, c'est son fils Coulibaly Latroman qui lui a succédé. Le chef qui va être intronisé est l'un des petit fils de Nangbor²⁹ ».

Aussi, la gestion politique et économique est assurée par ces deux peuples pour le bon vivre. C'est dans ce sens que Nangbor Coulibaly assurait le pouvoir de façon collégiale avec le chef djimini Kouassi Ouattara³⁰. Ainsi, dans le cadre d'une meilleure cohabitation, les deux peuples se sont accordés pour la gestion de leur territoire. Aujourd'hui, on tend à oublier l'histoire ayant contribué à l'attribution de ces noms, comme ce fut le cas, avec le nouveau chef de Liberté, petit-fils du premier chef Nangbor Coulibaly, qui selon la population venait d'Abidjan ne savait presque rien de ce que disait les vieillards. Un autre fait, venant des habitants de Liberté particulièrement les *Tagbana* est la méconnaissance ou la négation de leur origine servile. Ce qui crée un problème dans la gestion collégiale du pouvoir politique entre les *Tagbana* et les *Djimini*. Ces derniers, se sentent écartés de la gestion politique du quartier, avec les nouveaux chefs.

Conclusion

Le village de Liberté de Bouaké fut créé sous ordre colonial pour recueillir les rescapés des captifs de Samory et les anciens esclaves enfuient de chez leur maître, d'où le nom Liberté, pour signifier qu'ils sont à nouveau libres. Au fil du temps, Liberté perdit son nom au profit de *Djamourou* ; déformation de *Djombourou* (affranchi en malinké). En somme, les affranchis, à partir du village de Liberté ont su faire table rase de leur passé pour se construire une nouvelle identité à travers l'adoption de nouveau nom d'origine tagbana ou djimini. Le regroupement des affranchis en deux groupes ethniques permet de rester en contact avec leur culture d'origine d'où tabgana carré, secteur des Tagbana et *djamourou* liberté le secteur des Djimini. À partir de ce moment, ils entretiennent des rapports de cohabitation paisible et de solidarité mutuelle entre eux avant de s'ouvrir sur l'extérieur. Ainsi, en tant que des hommes libres, ils entreprennent des activités économiques pour leur survie et prennent en charge la gouvernance de leur nouvel habitat. La gestion collégiale du pouvoir politique du village de Liberté entrepris

²⁸ DEPOUILLEMENT des archives de Bouaké, Bouaké, sa création et son développement, p14.

²⁹ Souleymane Coulibaly, 2016, entretien du 26 Août à Liberté.

³⁰ MAIRIE DE BOUAKE, Bouaké, sa création et son développement, p13.

au départ par ces deux peuples tend à disparaître à cause de certains mécontentements de part et d'autre.

Sources et bibliographie

Les sources orales

N°	Nom, prénoms et âges	Date et lieu d'entretien	Qualité et profession des informateurs	Principaux thèmes abordés
01	Dramé Tidjane 88ans	entretien du 30 août 2016 à Dar-Es-Salam.	ex-Imam et fils du fondateur de Dougoubou,	-Le rapport entre les colonisateurs et les affranchis de Liberté puis ceux de Dougouba
02	Coulibaly Siaka 58ans	entretien du 26 août 2016 à Tagbana carré	Descendant des affranchis de Liberté Menuisier	- l'origine du village de Liberté et les raisons de la suprématie du nom Djamourou au détriment de Liberté.
03	Coulibaly Souleymane 62ans	entretien du 17 et 26 août à Liberté.	Descendant des affranchis de Liberté ex-Agent commercial à l'usine de Gonfreville,	- La gestion politique, économique et administrative du village de Liberté. -Le rapport des habitants de Liberté avec les autres peuples de Bouaké.
04	Coulibaly Nangbor 48ans	Entretien du 26 août à liberté	Jardinier Originaire de Liberté	-Origine de la dénomination Djamourou au quartier Liberté
05	Nanan Agra Yao72ans	entretien du 31 août 2016 à Kamounoukro.	Chef du village de Kamounoukro	-La création du village de Liberté -Différence entre Liberté et Djamourou
06	Nanan Gbèkè 70ans	entretien du 6 avril et 8 décembre 2019 à Kouassiblekro.	Chef du village de Kouassiblekro	- le rapport entre les esclaves libérés et leurs anciens maîtres
07	Nanan Kouamé Kouakou, 58 ans	entretien du 27 novembre 2019 à Kotia Koffikro.	Chef du village de Kotia Koffikro	- La réaction des maîtres face à la libération de leurs esclaves
08	N'guessan Marie 70 ans	Entretien du 26 avril 2019 à Mizron-Kouakro	Conseillère dans la notabilité	-L'intégration des esclaves dans la société faafoué
09	N'guessan Kouakou 50ans	Entretien du 28 août 2016 à Kotia Koffikro	Porte-parole du chef de Kotia Koffikro Paysan	-Les rapports post-esclavagistes entre les Faafoué et les habitants de Liberté

Sources d'archives

A.N.CI, 1EE34(1), Rapport de reconnaissance et de tournée dans le cercle du baoulé 1901, 1905, 1912, 1914.

A.N.CI, 1EE34 (1/2), Cercle du baoulé circonscription Nord, Rapport de tournée, 1904, 1905.

A.N.CI, 2EE14 (1/2), Rapport au sujet d'esclavage domestique, 1908.

A.N.CI, 2EE14(4), Note sur le résultat de la pacification au point de vue anti-esclavagiste, 1913.

A.N.CI, 2KK2, Loi relative au plan d'extension et d'aménagement des villes 1919.



Bouaké et son histoire, données collectées par COULIBALY Mamadou chef du service archives et documentation de Bouaké, 2016.

SEA Justin, 2004, *Répertoires des archives de l'histoire coloniale de la Côte d'Ivoire 1838-1960*, Abidjan, PSIC.

Recensement général de Bouaké(Liberté) en 2014, en fichier numérique.

Bibliographie

BOAHEN Adu Albert et al, 1987, *Histoire générale de l'Afrique, l'Afrique sous domination coloniale 1880-1935*, tome VII, Paris, UNESCO, 906 p.

BOUCHE Denise, 1968, *Les villages de Liberté en Afrique noire française 1887-1910*, Paris, Mouton, 278 p.

CANALE Jean-Suret, 1964, « Contexte et conséquence sociales de la traite africaine », *présence africaine*, N°850, 638 p.

COULIBALY Drissa, 2019, *L'islam en pays djimini du XVIII^{ème} siècle à la seconde moitié du XX^{ème} siècle*, Thèse de Doctorat Unique Université de Cocody, 318 p.

DIABATE Idrissa, 2016, *Bouaké, de nombreux peuples : une seule cité (1858 à 1999)*, SNPECI, 137 p.

JANIN Pierre, 2001, « Une géographie de la rue africaine (Bouaké, Côte d'Ivoire), *Civilisation*, vol41, p.329-336.

KRA Yao Severin, 2016, *L'esclavage dans la société Ayaou de Côte d'Ivoire : des origines à nos jours*, Thèse de Doctorat unique, Université de Cocody, Abidjan, 441 p.

OKOU Légré, 1994, *Conventions indigènes à législation coloniale (1893-1946)*, essai d'anthropologie juridique, Abidjan, NETER, 171 p.

SY Yaya, 2010, « Les villages de Liberté(VL), dans le haut Sénégal et Niger », *Colloque du Lamatin (Martinique)*, 19 p.

TOURE Tchêgbê, 2014, *Les Tagbana et le monde extérieur du XV^{ème} siècle à 1960 : mutation et les résistances*, Thèse unique de Doctorat, Université de Cocody, 386 p.